

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

Autorité
de la concurrence

**UN RAPPORT QUI REMET
EN CAUSE DES SITUATIONS
ÉTABLIES...**

Fozzano

La carrière de la
discorde

Allindi

Des trésors
audiovisuels Corse

MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés
AU QUOTIDIEN.

SOLUTIONS DE PAIEMENT
pour vos activités d'e-commerce.

GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS
avec le financement par affacturage
dès la commande.

Prolongation de la période de souscription
du **PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT**
jusqu'en juin 2021.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Source : Société Générale - Rapport financier annuel 2019 - 03/2020.
Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Getty Images - Novembre 2020.

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**Prêt
à Taux
Zéro 0%**

Du T2 au T3
à partir de
150 000 €

VUE MER

**Proche des commerces
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation**

Résidence Pietraverde

Century 21 Actif Immobilier | AJACCIO | 04.95.21.18.00

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LES VACCINS DE NOS RÊVES

Finalement, après tant de souffrances et de cauchemars angoissants, les vaccins dont on a rêvé d'un bout à l'autre des cinq continents décimés en grande partie par la Covid 19, sont sortis des laboratoires américains pour nous redonner l'espoir que nous avions perdu et la certitude de découvrir, avec les guérisons actives, la fin de cette atroce pandémie dont on a eu tant à souffrir. Elle aura évité quand même la catastrophe laquelle s'évanouira avec les premiers vaccins venus par cargaisons entières des ports continentaux afin de détruire les clusters (foyers de virus) que l'on allait découvrir jusqu'aux murs des écoles. Si ce n'est aux portes des Ehpad désignées naguère sous le terme d'asiles de vieillards qui ont fourni des décès par centaines alors que la Corse ait été plus que d'autres épargnée. Sauf « l'honneur » que les virus se sont octroyés en ôtant la vie à une soignante de Bastia. Il est encore un peu tôt pour célébrer la victoire en déployant les drapeaux afin qu'ils accompagnent nos nos voix et nos cœurs. Mais l'attente ne sera pas trop longue, dans cette île surtout, qui est parvenue à mettre le frein indispensable à l'arrêt des envahisseurs et faire que la redoutable pandémie ne soit, après tout, qu'un ogre menaçant prêt à fondre sur le peuple corse pour lui arracher la vie avant que la sienne ne disparaisse, terrassée par un ange gardien de circonstance auquel, c'est sûr, vont nos bien sincères remerciements.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Rapport de l'Autorité de la concurrence : patate chaude pour Noël

Reportage 8

LP Architecture : « Chaque projet est unique »

Société 12

Cacher cet accent que je ne saurais entendre

Reportage 14

Divorce avec un SFR devenu insatiable

Beauté 24

Les coffrets Made in Corsica

Contact 26

Allindi, plateforme VOD corse
Des trésors audiovisuels

Sport 30

Football : Quand un Corse s'implique dans le projet footballistique d'un club portugais !

LE REGARD DE Delambre

+ 038



Restauration de la bibliothèque Fesch : la ville d'Ajaccio fait appel au mécénat

Pour mettre en valeur des joyaux du patrimoine ajaccien, la ville d'Ajaccio a lancé en 2019 une opération de mécénat pour la restauration de la bibliothèque Fesch et de son exceptionnel fonds anciens. Grâce au concours de nombreux institutions publiques (CDC, Drac, Ville



d'Ajaccio) et la somme de 500 000 euros obtenue grâce au loto patrimoine lancé dans le cadre de la mission Bern, les travaux de réfection de la bibliothèque Fesch vont pouvoir débuter d'ici l'été 2021. La rénovation du fonds ancien fait aujourd'hui l'objet d'un nouvel appel à souscription auprès des particuliers et des entreprises. Ce projet permettra d'assurer la sauvegarde des ouvrages anciens et très rares de la bibliothèque patrimoniale, tout en améliorant leur mise en valeur auprès du public, chercheurs autant que visiteurs d'un jour.

Tocca à noi : accélérateur des solidarités

Nouveau site collaboratif dédié aux acteurs insulaires, Tocca à Noi, créé lors du premier confinement par Laetitia Cucchi, permet de



partager et consulter les informations des associations, fondations ou entreprises mécènes. Mais aussi et surtout les structures issues de l'économie sociale et solidaire...

Réseaux sociaux :

Facebook :

<https://www.facebook.com/tocca.a.noi.corsica>

Twitter :

https://www.twitter.com/tocca_a_noi

LinkedIn :

<https://www.twitter.com/tocca.a.noi>

Mail : contact@toccaanoi.com

Réhabilitation de la Résidence Pietralba à Ajaccio

La Résidence Pietralba, située vers la sortie d'Ajaccio va faire l'objet d'une réhabilitation entamée prochainement par l'Office Public de l'Habitat. Ainsi, l'extérieur, la toiture, les halls d'entrée, parkings et 253 logements au total bénéficieront d'une rénovation. L'objectif consiste à remettre aux normes certains équipements obsolètes et à donner un coup de jeune à un parc de logements

sociaux composé de cinq bâtiments ayant chacun plus de quarante



ans. Les travaux ont débuté le 30 novembre et s'achèveront, si tout va bien, en juin 2022.

Le SCB fête les 40 ans de sa victoire

Le SCB a une histoire toute particulière avec la coupe de France. Une histoire faite de de défaite comme en 1972 face à l'Olympique de Marseille qui l'emportera dans l'ultime match de la Coupe. Ou encore en 2002, où l'équipe bastiaise était parvenu jusqu'à la finale mais s'était

inclinée face au FC Lorient. Mais on se souvient surtout de la grande victoire de 1981, le 13 juin lorsque le SCB gagne la finale de coupe de France. Cette magnifique victoire sera d'ailleurs célébrée les 12 et 13 juin prochain. En effet, en 2021, cela fera 40 ans que le club a remporté LE titre majeur de son histoire. Cette fête sera organisé par la Communauté d'Agglomération de Bastia, les mairies de Bastia et de Furiani et le groupe NRJ Corse. Un tournoi de foot sera organisé avec la diffusion sur écran géant de la finale sur la Place St Nicolas. De nombreuses activités sont également prévues, un tournoi de city stade, un concert, des débats en présence de supporters, de journalistes, d'anciens joueurs témoins du match mythique. En amont de cette célébration, une tournée de la réplique de la Coupe de Franc est prévue. Un tour de Corse qui partira du stade Armand-Cesari au mois de janvier.

Les commerçants retrouvent le sourire

La réouverture des commerces dits « non essentiels », le 28 novembre dernier, a mis fin un un mois de disette pour l'ensemble des professions. Pour l'occasion, la Préfecture de Corse avait mis en place des conditions d'accès très stricts par rapport à la crise sanitaire. Et malgré une affluence importante, de surcroît à moins d'un mois des fêtes de Noël, le protocole sanitaire a été assez bien respecté dans son ensemble. À Ajaccio, les commerces du centre-ville ont été très fréquentés. Mais le plus gros de la clientèle s'est surtout rendu dans les commerces de la périphérie. Pour ce qui est des bars et restaurants, il faudra encore attendre la mi-janvier pour la réouverture.



Bastia : Mobilisation pour le plan Salvezza

Jeudi 26 novembre, à l'appel de l'Union des métiers de l'industrie de l'hôtellerie, des manifestations se sont déroulées un peu partout en Corse. A Bastia, chefs d'entreprises, restaurateurs, propriétaires de salles de sport et transporteurs ont répondu présent à cette mobilisation pour soutenir l'adoption du plan Salvezza par l'Assemblée de Corse. Sur la Plce Saint Nicolas, les employés et patron de bar et restaurants avaient organisé une mise en scène jouant de cercueil et de table dressée pour illustrer la mort de leur activité. L'annonce de la réouverture au 21 janvier a été reçu comme un coup de matraque sur les professionnels qui assurent ne pas pouvoir tenir jusque-là. Le Vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse a assuré son soutien et déclaré son intention de demandé une réouverture anticipée. Même mot d'ordre pour les représentants des autres chambres et confédérations (chambre des métiers de l'artisanat, de la chambre d'agriculture, de la confédération des PME, MEDEF...). Tous multiplient l'appel à acheter local. Une mobilisation qui avait pour toile de fond le plan Salvezza prôné par l'Assemblée de Corse. Le plan « *Salvezza à Rilanciu* » est un plan global de relance et de sauvegarde économique élaboré entre les élus et acteurs économiques de l'île. Le premier volet, consacré aux mesures d'urgence, a été débattu en séance publique, mi-présentielle, mi-vidéo, jeudi 26 et vendredi 27 novembre. Après deux journées de concertations, il a finalement été adopté à « *l'unanimité* »



Assises de Haute-Corse : Thomas Giudicelli Condamné à 22 ans de Prison

Le verdict est tombé jeudi 26 devant les assises de Haute-Corse, 22 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Thomas Giudicelli. Ce jeune homme de 24 ans a été condamné pour un

parricide perpétré le 9 avril 2017 à Ghisonaccia. Un crime qui reste « *très rare* » dans notre société comme l'a souligné l'avocate générale en début de réquisition. Selon elle, l'accusé n'a jamais semblé faire preuve de regrets au cours du procès. Un accusé qui a choisi « *en pleine conscience d'assassiné son père* ». Pour elle, les violence que l'accusé dit avoir subi enfant sont une éducation stricte et sévère qui n'ont pas « *à voir avec des violences sur enfant* ». La représentante du ministère



public avait requis 25 ans de prison. Une demande qui a « *choqué* » l'avocat de la Défense par sa « *lourdeur* ». Selon lui, il faut partir du postulat que seuls Thomas, sa sœur, leur mère et père savent ce qu'ils se passait réellement dans le secret du

foyer. Pour l'avocat, les brimades perpétuelles ont laissé des séquelles psychologiques. Pour les avocats de la Défense, la peine doit être juste « *25 ans c'est ce qu'à pris Jonathann Daval. Ça vaut autant pour celui-ci ?* » interroge Jean-Louis Seatelli. Du côté de la Partie Civile, les proches ont entendu les mots attendus. L'avocate de la fille de la victime a assuré que « *les réquisitions réclamées sont parfaitement conformes au crime qui a été commis* ». La cour a tranché : la condamnation est de 22 ans. La Défense a 10 jours pour faire appel.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Le Porte-Avions « Charles De Gaulle » à Ajaccio

Le porte-avions nucléaire « *Charles De Gaulle* » a fait escale dans le golfe d'Ajaccio en début de semaine dernière. Une escale qui n'avait rien de « *touristique* » puisqu'elle rentrait dans le cadre d'une préparation du navire amiral de la flotte avant un départ en mission en début d'année. D'importants travaux d'aménagements des zones vie ont eu lieu à bord du porte-avions, à la suite à l'épidémie de Covid-19 qui a frappé son équipage au printemps. Le bâtiment a fait escale quelques heures, le temps, pour les Ajacciens, de réaliser quelques clichés depuis le port...



Rapport de l'Autorité de la concurrence : patate chaude pour Noël

Il est probable que les destinataires ne considèrent pas le Rapport de l'Autorité de la concurrence comme étant un cadeau de Noël anticipé.



L'Autorité de la concurrence a travaillé sérieusement durant 18 mois. Elle a collecté des données et étudié de nombreux documents. En décembre 2019, une délégation conduite

par la vice-présidente et le rapporteur général de l'institution a fait le déplacement pour entendre les responsables des services de l'État directement concernés, des élus, des chefs d'entreprises, des représentants d'établissements publics, d'associations, de syndicats d'employeurs et de salariés. Le rapport concernant ce travail de compilation, d'écoute, d'analyse et de synthèse qui a plus particulièrement porté sur la concurrence et les prix - notamment dans les secteurs-clés que sont la délégation de service public maritime, la grande distribution, le traitement des déchets et la distribution de carburants - est disponible depuis quelques jours. Il est essentiel d'en retenir ce qui suit. Il valide un déficit concurrence. Il acte définitivement qu'un différentiel important de prix existe entre la Corse et le

Continent et affecte fortement le budget des ménages dans les quatre secteurs-clés. Concernant la délégation de service public maritime, il est relevé que les besoins doivent être plus pertinemment évalués et que l'on est loin d'un libre jeu de la concurrence. Concernant la grande distribution, il est souligné que bien que la Corse bénéficie d'une TVA à taux réduit, cela n'est pas répercuté sur le prix de vente. Concernant le traitement des déchets, il est indiqué que la charge à financer par les collectivités de l'île est 160% plus lourde que celle supportée par les collectivités de l'Hexagone et que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est en moyenne cinq points plus élevé qu'ailleurs en France. Concernant la distribution de carburants, il est mis en exergue que malgré un taux de

TVA réduit (13% sur l'île, 20% dans l'Hexagone), les prix à la pompe sont plus importants chez nous (en moyenne + 6,7% pour le gas-oil, + 5,3% pour l'essence).

Qui tire les marrons du feu et qui en pâtit

Par ailleurs, l'Autorité de la concurrence a identifié précisément qui tire les marrons du feu et qui en pâtit. En effet, il est confirmé dans son rapport que, ces dernières années, la domination de secteurs majeurs de l'économie permet à quelques-uns de faire leur beurre alors que consommateurs et contribuables sont les dindons de la farce. Ce qui, en des termes moins triviaux, revient à dire : l'Autorité de la concurrence a établi que les quatre secteurs-clés auxquels elle s'est particulièrement intéressée, font l'objet de concentrations monopolistiques ou oligopolistiques qui interdisent le jeu de la concurrence, favorisent l'enrichissement de quelques acteurs et créent les conditions d'une cherté de la vie. Les critères d'attribution de la délégation de service public maritime dissuadent la plupart des opérateurs de candidater. La grande distribution est aux mains de quelques enseignes qui disposent d'une densité commerciale 37 % plus importante qu'entre Marseille et Dunkerque. Le traitement des déchets est assuré par une poignée d'opérateurs privés. La distribution au détail des carburants est partagée entre trois opérateurs dont l'un assure l'essentiel de l'approvisionnement de l'île et du stockage (avant l'alimentation des points de vente). L'Autorité de la concurrence ne s'est toutefois pas bornée à dresser un constat. Elle a émis des recommandations qui, si elles étaient appliquées, contribueraient à favoriser la concurrence, à améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs en faisant baisser les prix, à réduire les dépenses des collectivités et à stabiliser la pression fiscale : évaluation continue des prix pratiqués dans la gestion des déchets afin de détecter les surcoûts anormaux ; par exemple des obligations de service public adaptées aux exigences des différentes périodes de l'année, des possibilités d'offres ligne par ligne, une durée moins longue de la délégation de service public pour ce qui concerne le service public maritime ; régulation du monopole d'approvisionnement et de stockage concernant la distribution de carburants ; adaptation du seuil de revente à perte et plus grande latitude de proposer des promotions dans la grande distribution.



Un chantier délicat remettant en cause des situations établies

Appliquer les recommandations de l'Autorité de la concurrence ne sera cependant pas simple. D'abord parce que l'État qui doit faire face à trois crises (sanitaire, économique, sociale) de grande ampleur et sans doute durables, n'a pas forcément la latitude ou la volonté d'ouvrir un chantier délicat car remettant en cause des situations établies. Ensuite parce que la préservation de certaines activités et de nombreux emplois dépend beaucoup d'un statut quo. En effet, dynamiser la concurrence compromettrait probablement de nombreux emplois directs et induits dépendant du transport maritime, de la grande distribution, de la commercialisation de carburants et aussi du commerce de proximité. Enfin parce qu'agir demanderait de mettre à mal une partie des sources de profits des principaux acteurs de l'économie de la Corse. Les grands groupes pour lesquels la Corse ne représente qu'un petit marché, s'en accommoderaient probablement. En revanche, beaucoup

d'intermédiaires corses verraient leur prospérité menacée. S'étant fait les intermédiaires privilégiés d'opérations entre le marché corse et des acteurs venus d'ailleurs, bénéficiant souvent de marchés captifs et ayant leur part de la captation des réductions de TVA (ou d'autres mesures), ils auraient beaucoup à perdre dans une remise à plat fondée sur la concurrence et le contrôle. Le rapport de l'Autorité de la concurrence est désormais sur le bureau du Ministre de l'Economie Bruno Le Maire ainsi que sur les bureaux et pupitres des conseillers exécutifs et territoriaux de la Collectivité de Corse. Vu ce qu'indique et préconise ce document et ce que l'exploiter exigerait de courage politique et de choix délicats, il est probable que les destinataires ne le considèrent pas comme étant un cadeau de Noël anticipé. A moins qu'ils aient trouvé des patates chaudes dans leurs petits souliers.

• Pierre Corsi

LP Architecture : « Chaque projet est unique »

À la tête de l'agence LP Architecture, à Ajaccio : Léna Pantalacci 35 ans, prône une conception architecturale basée sur l'authentique et la réflexion.



un terrain, des contraintes d'usage, un budget... Mais en prenant le tout et en le mélangeant, le projet qui en ressort est unique. » L'authenticité, donc. « 90% de mes commandes interviennent dans le domaine du privé, et principalement dans celui de la maison individuelle, » explique Léna. « L'avantage avec les maisons, c'est justement cette diversité. Ce ne sont jamais les mêmes clients, jamais les mêmes terrains. On essaye de trouver la forme qui va s'adapter le plus au programme. Le but est que la maison implantée à cet endroit ne puisse pas l'être ailleurs. Elle est faite pour ce client, dans ce lieu. »

Adapter sa réflexion

Au delà de la simple réalisation, Léna met un point d'honneur à adapter sa réflexion à la situation qui se présente à elle. « Je m'occupe également beaucoup des petites maisons. Dans ce cas là, il faut plutôt penser en terme d'optimisation de l'espace. En effet, lorsqu'il s'agit de maisons à gros budget, je cherche à développer l'esthétisme en sachant que le coût suivra. Cependant, pour des petites maisons, je vais chercher l'optimisation et l'esthétisme à coût fixe. »

Des différences de pensées qui traduisent le côté humain du métier. « Ce sont des gens qui ont économisé toute leur vie pour pouvoir construire. Je ne veux pas qu'ils regrettent d'être venus vers moi; je m'efforce donc de leur trouver le maximum de solutions pour leur chantier. »

Une réflexion qui semble d'ailleurs accompagner la jeune femme au quotidien. « Quand je passe devant des maisons bâties à partir d'une architecture pauvre et des plans sans réflexion, je me dis que pour le même prix je pourrai apporter quelque chose de plus intéressant à ces gens, grâce à ce qu'on



m'a appris. Pour qu'ils soient plus à l'aise, plus satisfaits. »

Une agence intimiste

La dimension sociale autour de son activité est en effet un élément très important pour l'architecte. « Des liens se créent à l'issue des chantiers. La relation avec le client mais aussi avec les entreprises qui travaillent sur le même projet que moi est quelque chose qui m'anime. » Déterminée à ce que son travail soit toujours une source de plaisir, Léna

Après des études à Marseille suivies d'expériences parisiennes, Léna Pantalacci décide, en 2012, de rentrer au pays et de monter sa propre agence d'architecture. Seule. « J'ai des collaboratrices, mais pas d'associés », précise l'architecte. La raison ? « C'est par choix. Je pense que c'est lié à mon caractère, celui d'un chef d'entreprise », ironise-t-elle. Un trait de personnalité qui en dit long sur sa vision du métier : « J'aime le défi, la diversité. Il y a évidemment, avant chaque projet, toujours le même fil conducteur : un client,



n'envisage pas d'agrandir sa structure. « Je préfère rester dans quelque chose d'intimiste. L'équipe que nous formons avec mes deux collaboratrices me convient parfaitement. Anne-Émilie Santoni est à mes côtés depuis deux ans et demi, et Marie Stefanaggi est arrivée il y a quelques mois. Heureusement qu'elles sont là : les projets, c'est toutes les trois. Je me lève tous les matins avec l'envie d'aller travailler car quand on est bien entourée, on fait les choses avec plaisir. »

« Un projet réussi est un projet auquel les clients ne s'attendent pas »

Pour Léna, un projet réussi est un projet auquel les clients ne s'attendent pas. « Le but, c'est que les gens nous disent ce qu'ils veulent mais qu'ils soient tout de même surpris au moment du résultat. C'est le bonheur quand quelqu'un dit de tes plans : « Je n'aurai jamais imaginé ça, c'est super ».

Récemment, LP Architecture a finalisé un projet de rénovation, après un an de chantier : l'auberge de Scaldasole, à Bastelica. En collaboration sur ce projet avec Anais Mathieu pour la décoration et le design, les deux jeunes femmes ont pris soin de déterminer l'ambiance qui conviendrait le mieux à l'emplacement. « On ne voulait pas faire quelque chose de trop moderne, car il fallait que ce soit adapté au rural et à la clientèle locale. Un endroit contemporain,



dans lequel on se sent bien avec une décoration qui est à sa place. Le tout en faisant en sorte que ce soit représentatif du lieu et de son histoire personnelle », confie Léna. Ainsi, l'auberge de Scaldasole est désormais caractérisée par son comptoir en rodins, sa véranda mais aussi sa terrasse ouverte qui s'apparente à un jardin d'hiver.

« Nous avons tout transformé de A à Z, on nous a laissé carte blanche. » Sur le site internet de son agence, Léna résume bien sa

perception du métier à travers un conseil adressé aux jeunes architectes : « Ne vous laissez pas manipuler, ne croyez pas un mot de ce que l'on vous dit, forgez votre expérience.. Soyez architectes en n'oubliant pas qu'on n'avance pas en salissant mais en donnant* ». »

• Laura Gatti

*« KH interviews Rudy Ricciotti »

Site web : <https://www.lp-architecture.com>
Page Instagram : [_lpa_](#)

PROJET DE CARRIÈRE À FOZZANO : AVIS DÉFAVORABLE DE U LEVANTE

Une enquête publique relative à un projet d'exploitation d'une carrière située sur les communes de Fozzano et de Loreto di Tallano est en cours :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1922>

PROJET DE CARRIÈRE

À FOZZANO

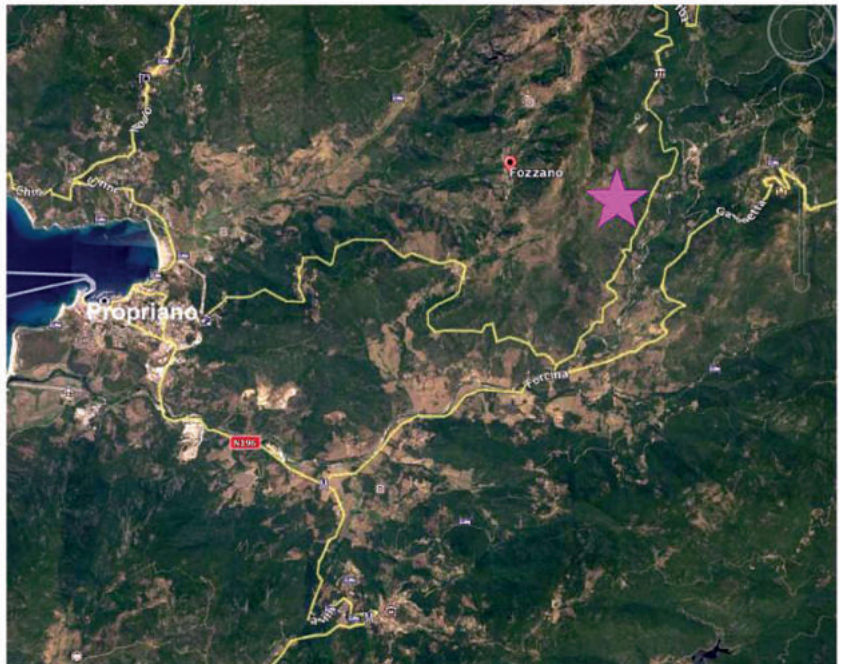
Ce projet s'inscrit dans le bassin de vie de Propriano dans lequel existent déjà deux exploitations : Loreto di Tallano et Rizzanese.

Plusieurs sites avaient été envisagés dans le cadre d'ouverture d'une nouvelle carrière : à Olmeto, Olmiccia, Loreto di Tallano pour une deuxième carrière, Bilia et Fozzano. Ce dernier site a été retenu par défaut.

Coincidence, le site projeté se trouve en partie au sein de la zone parcourue par l'incendie du 15 août 2017 entre Loreto di Tallano et Fozzano après les inventaires réalisés en 2015 et 2016 !

Dans son bilan du 19 juin 2018, le COPIL (Comité de pilotage du schéma des carrières de Corse) précise que la création de nouvelles carrières doit répondre aux besoins en matériaux de la Corse tout en permettant obligatoirement de

- préserver la biodiversité et les espaces naturels,
- préserver la qualité des paysages et l'identité du patrimoine architectural,



▲ Localisation du projet de carrière

- limiter l'exposition aux risques et nuisances pour la population,
- préserver l'état qualitatif et quantitatif des ressources en eau.

OR QUE CONSTATONS-NOUS ?

1 • Le massacre du paysage

Un impact visuel négatif majeur pour le site touristique de Sainte-Lucie-de-Tallano, entrée de la vallée de l'Alta Rocca, provoqué par cette car-

rière qui occupera plus de 7 hectares, avec la création d'une longue voie d'accès à forte pente. Conséquence irréversible.

Le site d'extraction est situé au voisinage du sentier de randonnée Mare a Mare sud, qui passera à quelques dizaines de mètres. Risques d'accidents possibles pour les touristes et randonneurs. Quid de la fréquentation touristique ?

2• Des enjeux écologiques majeurs non respectés

2.1 - Fort impact sur des espèces protégées

Ce projet impact fortement la flore avec la liiliacée protégée, l'urginée à feuilles ondulées, et la faune, notamment des espèces protégées: reptiles, oiseaux, chiroptères...et principalement la tortue d'Hermann, le phyllodactyle d'Europe (un gecko) et l'hospiton, papillon endémique d'intérêt communautaire

2.2 - De fortes expositions aux risques et nuisances

Des nuisances sonores lors de l'activité de la carrière, prévue de 7h30 à 16h30 les jours ouvrables, pour les riverains les plus proches et pour la faune. Bruits des engins de chantier, du broyage et du concassage, criblage des matériaux, sans oublier la noria des camions et toupies. Mais aussi une modification de la qualité de l'air par les poussières riches en silice qui seront émises et transportées par les vents dominants dans la vallée, sans oublier les poussières et gaz polluants liés à la circulation des engins et véhicules.

2.3 - Une augmentation conséquente du trafic

La production sera évacuée par des camions-bennes de tonnage élevé (semi-remorques). Le trafic sur la D69 et la route territoriale 4D jusqu'à Propriano sera très important, puisqu'il est prévu jusqu'à 41 camions par jour, soit 82 mouvements (allers-retours). Cela augmentera la dégradation du réseau routier non adapté et déjà en mauvais état, et multipliera les risques d'accidents, d'autant plus que cette circulation s'ajoutera à celle de l'autre carrière située à moins d'un kilomètre. Qui va prendre en charge le coût de réfection des routes ?



▲ En bleu : le ruisseau L'Agnone, en rouge l'emprise du projet de carrière

Si ce sont les seules collectivités territoriales, cela revient à faire financer par l'impôt payé par les contribuables corses une activité privée. En pratique, cela revient à subventionner de manière indirecte une société privée.

2.4 - L'impact sur l'eau non pris en compte

On relève des contradictions dans l'étude d'impact qui indique qu'il n'y a pas de cours d'eau pérenne ou temporaire sur les terrains du projet. Or, fait aggravant, la présence d'un cours d'eau, l'Agnone, sur l'emprise du projet, est confirmée: «bassin de réception, résurgence, lit marqué et différencié, présence de matériaux roulés», constat de la DDTM effectué lors d'une visite le 12.08.2020.

Or le tracé de ce cours d'eau suit l'axe de la future exploitation !

Dans ces conditions, le projet ne peut être autorisé: «les extractions de matériaux dans le lit mineur ou dans l'espace de mobilité des cours d'eau ainsi que dans les plans d'eau traversés par des cours d'eau sont interdits.» Article 3 de l'arrêté du 30 mai 2008 et article 11.2 de l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations des carrières.

**EN CONCLUSION,
CE PROJET CUMULE
BEAUCOUP
TROP D'EFFETS
NÉGATIFS. IL DOIT
OBLIGATOIREMENT
ÊTRE REJETÉ.**

Association U Levante

Cacher cet accent que je ne saurais entendre

Le sujet pourrait prêter à sourire. D'autant que le contexte de crise sanitaire, de controverse sur l'article 24, de reprise des attentats pourrait laisser à penser que les politiques ont d'autres chats à fouetter que de plancher sur un texte de loi visant à combattre la glottophobie. Pourtant, la proposition de loi visant à lutter contre cette discrimination concerne 30 millions de Français.

Loi en gestation

Il y a deux ans, quand Laetitia Avia, députée LREM, avait évoqué son souhait de déposer une proposition de loi contre la glottophobie, cela avait été pris pour une blague, une réaction suite à une altercation de Jean-Luc Mélançon avec une journaliste à l'accent marseillais. Laetitia Avia questionnait alors Paris, ses médias et ses élites politiques : « Parle-t-on moins français avec un accent ? Doit-on subir des humiliations si on n'a pas d'intonations standardisées ? Parce que nos accents sont notre identité, je dépose, avec des députés de la majorité, une proposition de loi pour reconnaître la glottophobie comme



source de discrimination. Puis elle s'était ravisée, et le projet de loi avait fait long feu. Aujourd'hui, le député héraultais Agir Christophe Euzet demande à ce que l'accent soit ajouté dans l'article 225-1 du Code pénal qui interdit les discriminations en France.»

Discrimination linguistique

Avoir ou ne pas avoir le « bon accent ». La nomination de Jean Castex à Matignon pourrait avoir relancé le sujet, tant son accent du sud-ouest provoque de commentaires et moqueries. Car en France, plus vous avez un

métier de prestige, plus on attend de vous le respect des normes sociales, dont la norme linguistique. Le sociologue Pierre Bourdieu l'a très bien montré : la « bonne langue est celle qu'utilise l'élite de la société », et qui entend garder le pouvoir. Le Premier ministre devrait donc avoir perdu son accent en accédant à ses fonctions. Tout cela relève de la glottophobie, une discrimination liée à une certaine façon de parler. Ce néologisme a été créé dans les années 1990 par Philippe Blanchet, sociolinguiste et professeur à l'université de Rennes, auteur de « *Discriminations: combattre la glottophobie* ». La glottophobie vise par exemple les locuteurs qui ne s'expriment pas dans la langue officielle d'un État ou qui ont un accent régional. En France, la région de Paris joue depuis des siècles le rôle de centre, au sens géospatial du terme. C'est à Paris que siège le pouvoir, les plus grands médias, mais aussi la plupart des rédacteurs de ceux qui créent les normes linguistiques. Ainsi, toute personne qui s'exprime loin de cette norme a un accent régional.

L'accent régional

Selon un sondage IFOP de janvier 2020, un Français sur deux estime parler avec un accent. Plus d'un quart d'entre eux affirment être régulièrement l'objet de moqueries dans leur quotidien. Et d'après les résultats de cette étude, quelque 11 millions de Français auraient été victimes de discriminations lors d'un concours, d'un examen ou d'un entretien d'embauche, à cause de leur accent. Pourtant, l'accent est partie intégrante de l'identité de nombreux Français. En France, l'unité nationale a été rendue possible en imposant le français comme langue officielle. Durant la Terreur, des lois sont mises en place qui imposent la langue française et interdisent l'usage des autres langues jusque-là parlées dans le pays. Car le monolinguisme a été imposé par la

force, alors que le plurilinguisme est une caractéristique française, historiquement. Parler sa langue est un droit fondamental. Tous les textes internationaux de protection des droits humains interdisent explicitement les discriminations linguistiques. En France métropolitaine, certains accents sont plus méprisés que d'autres. Les accents de type



méridional, du Pays basque à la Provence en incluant la Corse sont les seuls accents qui ont à la fois une connotation positive et négative. Ils sont considérés comme sympathiques, « chantants », « jolis » et dans le même temps perçus comme « pas sérieux », des accents « de gens du Sud, qui ne font rien, des brigands... ». Car la stigmatisation inclut la moquerie, la condescendance, l'humiliation, toute expression de discrimination. L'enquête de l'IFOP montre que plus de dix millions de personnes en France seraient concernées par ces discriminations. Pour autant, il y a peu à parier que lutter contre la glottophobie nous rend totalement nos identités régionales. Avoir un accent, et alors ?

• Maria Mariana

Colza ou gaz liquide : l'avenir énergétique de la Corse

Selon les informations de Corse-Matin, l'État et EDF envisageraient de faire fonctionner les moteurs de la nouvelle centrale électrique du Ricanto qui remplacera celle du Vazzino, dont la livraison est prévue par la PPE en 2023 (contre toute vraisemblance), avec du biocarburant. L'état n'a ni infirmé ni confirmé. Quant à la Collectivité corse, elle n'est tout simplement pas au courant ce qui devient une fâcheuse habitude. Or l'annonce est cohérente avec celle du gouvernement, faite le 27 juillet dernier, par Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, qui a avancé l'échéance de 2024 de deux ans, pour remplacer progressivement le fioul domestique 100 % d'origine fossile par du bioliquide.

Une annonce inquiétante

Il faudrait un jour écrire la ballade de l'énergie pour la Corse depuis la carbo-sarde qui inaugura les premiers plasticages dans les années 60 en passant par le stupide refus du câble ICO, de l'installation du Sarco, du moteur du Vazzino précipité dans le port. Sans oublier le serpent de mer du Galsi, du fantomatique gazoduc Cyrénée, et de l'indestructible centrale du Vazzino. Et voilà que surgirait du sol d'ici deux ans une centrale toute neuve qui, pour l'heure, en est encore au terrassement. Pourquoi pas après tout puisque c'est inscrit dans la feuille de route adoptée en 2015, corédigée par l'État et la Collectivité de Corse et prévue par la PPE ? Si c'est écrit alors ? Mais quid de l'alimentation en biocarburant au lieu du gaz liquide ? Une première remarque est l'attitude pour le moins cavalière des pouvoirs publics qui semblent ne pas avoir encore compris que la Corse était dotée d'un exécutif et d'une assemblée territoriale. Il eut été convenable de ne pas les faire passer pour de simples organes d'enregistrement de décisions prises ailleurs et de les avertir.

Une indépendance énergétique en trompe l'œil

La Corse, de par le refus d'un câble avec le continent (ICO) au début des années 80, est considérée comme une zone non interconnectée (ZNI) au même titre que les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), les

collectivités territoriales (Martinique, Guyane), certaines collectivités d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna notamment) et l'île anglo-normande de Chausey. En vertu du principe de péréquation à l'échelle nationale, les consommateurs paient un niveau de facture d'électricité identique à celui de la France continentale : les surcoûts structurels entre coûts de production et recettes tarifaires des fournisseurs historiques sont compensés au titre des charges de service public de l'énergie (CSPE). Le coût de l'énergie corse dépasse les 200 euros le MWh contre environ 100 euros sur le continent (non compris la CSPE qui se chiffre à 22 euros le MWh). Un autre paramètre à prendre en compte est la perte de clients mensuelle qu'EDF subit du fait de la concurrence : 150.000 ce qui est énorme. A priori le programme de transition énergétique vise l'indépendance pour ZNI horizon 2030. Reste à savoir ce qui signifie le concept galvaudé d'indépendance. Au nom de laquelle, on a refusé le câble ICO pour ensuite applaudir au GALSIS qui nous rendait dépendant de l'Algérie et de l'Italie. On a installé discrètement le Sarco grâce auquel nous recevons de l'électricité italienne. On s'est félicité de recevoir du gaz liquide venu du continent et voilà qu'on nous propose maintenant du colza. Conclusion : nous ne sommes pas indépendants et nous devons nous résoudre à l'idée que, si nous pouvons réduire notre dépendance, celle-ci existera toujours.

Un colza pas si écolo que ça

La moitié du biodiesel produit dans l'Union Européenne est issu de produits importés : seuls 4,7 Mt de biodiesel (sur 10 Mt utilisées) sont issus de graines produites en UE. L'UE est déficitaire à hauteur de 63% pour les huiles, usages alimentaire et énergétique confondus. Plus l'huile de colza est orientée vers le biocarburant, moins l'UE est en mesure de satisfaire sa demande en huile alimentaire, et plus il faut importer d'huile de l'étranger : 6 Mt d'huiles par an (dont 3,3 Mt dont ce poison qu'est l'huile de palme), l'équivalent de 1,6 M d'ha de colza, un peu plus que la production annuelle française. Par ailleurs, les usines qui fabriquent le biocarburant tourment en partie à l'huile de palme. En d'autres termes, la fabrication du biocarburant colza accélère les conséquences connues des palmiers : déforestation, destruction de tourbières, émissions massives de gaz à effet, disparition de la biodiversité végétale et animale, déplacement des populations autochtones, utilisation de pesticides interdits en France, absence de protection des applicateurs... Il faut également savoir que l'achat du colza pour la filière énergétique dépend de grands groupes qui sous-paieront les producteurs. Quoi qu'il en soit cela mérite un débat et non pas ce tour de passe indigne.

• GXC

Divorce avec un SFR devenu insatiable

Corse GSM et SFR 25 ans d'entente cordiale depuis 1995, Corse GSM SOCODI ayant été créée en 1994. 25 ans... une partie de vie.... Jusqu'à l'arrivée d'ALTICE EUROPE. Les efforts, les prouesses de l'équipe de Corse GSM (SOCODI), unique distributeur pour la région Corse durant plus de deux décennies tout a été balayé par un courrier du 17 janvier 2019. Dans cette missive, l'opérateur indiquait en substance au président M. Antonini ne pas poursuivre sa collaboration avec l'entreprise corse. Par « *charité chrétienne* » sans doute, SFR était disposé à proroger le terme du contrat jusqu'au 31 décembre 2020, date à laquelle le dit contrat ne serait pas renouvelé, faisant fi de la presque centaine d'employés qui allait se retrouver au chômage. Non seulement ça n'est pas fairplay, mais de plus c'est infâme et lâche comme attitude.



Stratégie commerciale, fric et frictions

En cause dans cette rupture selon Louis Antonini (photo), la nouvelle stratégie commerciale mise en place par l'opérateur lors de son rachat en 2014 par le groupe ALTICE EUROPE dirigé par le milliardaire Patrick Drahi. Depuis la reprise par Messieurs Drahi, Weill et Peirera SFR n'avait de cesse de réduire les rémunérations, de contraindre la façon de travailler pour tous, forcer Corse GSM à s'endetter et surtout réduire la durée des contrats de distribution. Louis Antonini avec ses 25 ans de collaboration et 15 millions de C.A. annuel n'allait certes pas jeter l'éponge

aussi facilement qu'auraient pu le penser les nouveaux dirigeants de SFR. Corse GSM étant tout de même le plus gros distributeur de France tous opérateurs confondus. A plusieurs reprises, Louis Antonini avait saisi la Collectivité de Corse et lancé un appel au président du Conseil exécutif Gilles Simeoni. Pour sa part, le Conseil exécutif avait demandé une communication publique d'ALTICE EUROPE rappelant que ce n'était pas son rôle, ni sa vocation de s'immiscer dans les relations contractuelles entre deux entreprises privées, mais que la question sociale, humaine et la préservation des emplois étaient des enjeux

prioritaires et essentiels de la politique mise en œuvre par le Conseil exécutif de Corse. Gilles Simeoni pour sa part a rappelé que l'une des filiales ALTICE France était délégataire de la DSP pour l'exploitation très haut débit de Corse. Malgré la demande de son partenaire, SFR n'a pas voulu procéder au reclassement des 80 salariés de la société. En foi de quoi, le PDG de SOCODI Corse GSM a pris « *le taureau par les cornes* » et s'est lancé en opérateur mobile virtuel (MVNO) sur le réseau Orange. Cette opération réalisée avec succès durant le premier confinement entre mars et juin 2020, fut un tour de force au vu des conditions commerciales, sanitaires et des blocages. L'objectif étant que le « *fil rouge* » soit en Corse : concept des forfaits, facturation, service clients. Faire en sorte que les clients puissent avoir des référents sur le sol corse. Que lors d'un appel ils ne se retrouvent pas en communication avec un interlocuteur à des milliers de km de l'île. Ainsi que le dit M. Antonini, nous sommes éloignés du continent, à la merci d'une grève chez nous ou à l'extérieur, des intempéries, et nous nous devons de nous préserver et préserver nos clients. Nous ne pouvons nous permettre des manquements, il y a une économie dans cette île. Des usagers vivent dans des endroits éloignés des villes, sont quelques fois âgés et ont un besoin vital de communication, nous ne pouvons faillir à notre service. C'est pourquoi le stock de Corse GSM est au complet pour longtemps, que l'on se rassure il n'y aura pas de black out. Nous nous sommes lancé un défi, nous nous devons de



le gagner. Bref, une entreprise de proximité bien huilée et nustrale, prête à se battre contre tous les consortiums et trusts de part et d'autres et qui veut laisser ses revenus en Corse. Aujourd'hui, SOCODI a reclassé la totalité des salariés et procédé à une quinzaine d'embauches complémentaires. Pour son lancement, Corse GSM a proposé des forfaits accompagnés d'offres très sympathiques qui ont emballé les consommateurs. Ces offres étaient ouvertes à tous, corses et continentaux. Actuellement des abonnements s'effectuent aussi depuis le continent. Au niveau local M. Antonini regrette le manque d'aide et attend toujours le rendez-vous avec Gilles Simeoni. Les aides qu'il a obtenues lui viennent de sa banque et d'investisseurs privés.

Du côté de SFR par contre, les tarifs ont doublé, no comment... Beaucoup de clients se plaignent de l'opérateur et sur les ondes en plus : - « Des démarcheurs sont venus toquer à notre porte pour avoir la fibre, ça fait des mois que nous l'attendons, nous avons téléphoné, on nous balance de services en services depuis l'étranger ou on nous raccroche au nez » - « la ligne est en dérangement, nous avons eu un collaborateur SFR au Portugal et depuis nous attendons, cela fait six mois »... Et comme ça il y en a des tas. Les présentateurs radios ont bien du mérite d'écouter toutes ces

jérémiades, mais il faut être « humain » avant tout et ils ont raison d'essayer d'aider toutes ces personnes qui sont un peu perdues dans ce flou communicant. Sans parler des clients vulnérables qui sont contactés et auxquels « on » propose des cadeaux. Evidemment les gens acceptent sans comprendre qu'ils sont réengagés commercialement avec SFR pour au moins un an. Cela s'appelle de l'escroquerie, ce sont pour le moins des méthodes de vente douteuses. C'est pourquoi, il faut se raccrocher à un interlocuteur local comme Corse GSM c'est l'assurance de la sérénité. Toujours est-il que marcher à ce point « sur des cadavres » comme l'a fait ALTICE est pitoyable au XXIème siècle ça n'est pas une preuve d'avancée ni pour les employés, ni pour les clients. Ils se sont séparés de SOCODI parce que soi-disant ils ne présentaient plus les garanties, quelles garanties, les garanties de l'esclavage ? Nous ne sommes plus au siècle dernier et la Corse n'est pas une république bananière. Que MM. Drahi et consorts le sachent, en France il y a des lois républicaines qui défendent les droits des salariés. Ce n'est pas très joli de jouer sur la perte d'emploi avec le chômage qui sévit et la pandémie qui en rajoute. Le culot de SFR, c'est qu'ils ont bien l'intention de rester en Corse. Ben voyons !

Le potentiel est excellent, on ne va pas laisser « un portefeuille » comme celui-là. Ils n'ont même pas honte de croiser un jour dans la rue un de ces licenciés dont ils n'ont plus voulu et qu'ils ont « jeté » comme on jette un papier à la poubelle. En terme « pop » ça s'appelle « ne pas avoir de figure ». Pour ce faire, ALTICE a noué un partenariat avec un autre distributeur... qui serait concepteur de menuiseries dans la zone industrielle de Tragone. Nous sommes loin de la téléphonie mobile, des portables et de la communication. Mais c'est sans doute une fenêtre ouverte... Aujourd'hui, n'importe qui fait n'importe quoi... On peut gagner de l'argent sans écraser ceux qui travaillent autour. Evidemment, quand on a un citron on le presse jusqu'au bout... Pourquoi s'en priver... C'est ce que certains ont eu tendance à penser.

• Danielle Campinchi

Corse GSM

Tél : Furiani 0495305361

Site : www.corsegsm.com

Une réouverture des commerces dans un protocole sanitaire renforcé

Quelques jours après l'allocution du président de la République, Emmanuel Macron, le gouvernement a détaillé les mesures d'allègement du confinement. L'ensemble des commerces ont rouvert samedi 28 novembre, mais devront respecter un protocole sanitaire assez strict.



Marina Fondacci

Depuis samedi dernier, soit le 28 novembre, l'ensemble des commerces ont pu rouvrir leurs portes. Les mesures de fermeture de certains rayons dans les grandes surfaces ont également été levées. De quoi redonner un peu de vie à ce mois de décembre morose.

En ville ? Il est possible de sentir les odeurs de sapin dans les rues de l'île, mais sans les effluves de clémentine, de chocolats chaud et de figatellu grillé. La magie de Noël n'est pas encore au rendez-vous, hélas. Pas de marché de Noël, avec ses comptoirs de vin chaud, de chalets qui proposent des crêpes sucrées ou encore de tartiflettes. Mais également, aucune patinoire à l'horizon, une grande déception pour les enfants. Du côté des commerçants, on vit au jour le jour et on mise tout sur ce mois de décembre. Marina Fondacci, présidente de la fédération des associations des commerçants d'Ajaccio s'organise, et c'est du boulot. « Habituellement, nous réceptionnons les produits au mois d'octobre, donc il a fallu tout déballer et réorganiser au dernier moment... » Et même si pendant le confinement le « drive » a plutôt été apprécié par les habitués, ce nouveau mode de fonctionnement ne peut rattraper la

perte économique, « qui est considérable, ajoute Marina Fondacci. Soyons clair, le chiffre d'affaire a baissé de 98%. Le drive ne représente qu'une journée du mois de novembre. Nous le faisons également pour maintenir le lien avec nos clients, mais certainement pas pour rattraper quoi que ce soit. D'autant plus que nous n'avons plus nos restaurateurs et cafetiers qui drainent de la clientèle et participent activement à



Stephanie les petites bombes Bastia

l'économie locale. Nous pensons fort à eux, il nous manque dans cette réouverture... »

En effet, Emmanuel Macron a certes annoncé un allègement des mesures du confinement, mais cette réouverture devra se faire dans un respect d'un protocole sanitaire renforcé, et celui-ci ne concerne pas les restaurants et les bars. « Nous payons malheureusement pour ceux qui ont abusé, tance Jacques, propriétaire d'un café en centre-ville à Ajaccio. Si l'État avait mieux encadré la réouverture et le déconfinement, nous n'en serions pas là. Maintenant, je suis très content que les commerces rouvrent. » Si pour l'heure, les restaurateurs et les cafetiers sont dans l'incertitude d'une ouverture prochaine, les

commerçants tentent d'offrir à leur clientèle les plus belles décorations de Noël. Stéphanie, responsable de la boutique Les petites bombes à Bastia s'est également rendu en amont pour décorer les vitrines. « Nous nous donnons du mal en espérant que le monde sera là,



Eva et Lea A Maraviglia

explique-t-elle. Les gens ont l'air plutôt motivé et je pense qu'ils vont tout miser sur les boutiques locales puisque ça rouvert un peu tard. »

Formation pendant le confinement

D'autres ont profité de ce confinement pour rendre leur boutique plus belle que jamais mais aussi de se former à nouveau. Comme A Maraviglia, un salon d'esthétique en vogue, situé sur la route d'Alata, à Ajaccio. Dans ce salon, deux jeunes amies, Eva et Lea, regorgent de nouvelles idées pour satisfaire la clientèle. « Nous avons investi dans une imprimante d'ongle. Et nous proposons aujourd'hui des dessins à l'infini, c'est très beau et précis. Nous avons déjà beaucoup de demandes pour ce mois-ci », se félicite Eva.

• Alexia Leonelli

Bientôt un âge pour payer ou mourir ?

On peut craindre que demain, on en vienne à demander aux plus âgés d'entre nous de renoncer à vivre ou à suggérer qu'on les aide à anticiper leur voyage vers l'autre monde.



« On peut aller chez Papy et Mamie à Noël, mais on ne mange pas avec eux. On coupe la bûche en deux, Papy et Mamie mangent dans la cuisine et nous dans la salle à manger » : il fallait oser le dire. Le professeur Salomon, préposé à la communication médico-scientifique macronienne sur la Covid-19, a osé. Mon intention première, en réfléchissant au contenu du présent article, a été d'écrire que l'éminent professeur relevait de la repartie suivante tirée d'un des truculents dialogues de Michel Audiard : « Les cons ça ose tout. C'est même

à ça qu'on les reconnaît » (repartie lancée par Lino Ventura dans l'inoubliable « Les Tontons flingueurs » de Georges Lautner). Puis je me suis ravisée. Non parce que le professeur Salomon s'est excusé de ce qu'il a reconnu être « une maladresse » mais parce que je me suis dit que ce dernier était au fond animé de bons sentiments et avait à la fois en tête que la Covid-19 fauche essentiellement les troisième et quatrième âges, qu'un EHPAD sur cinq est confronté à la pandémie, que près d'un tiers des décès sont survenus dans ces établissements, que trop d'entre nous sont insuffisamment respectueux des gestes barrières. A la réflexion, mon revirement aurait pu être dicté par d'autres considérations. Bien sûr par la prise en compte que beaucoup de ceux qui ont raillé le professeur Salomon, se baladent sans masque, continuent sans vergogne de « faire la teuf » ou clament leur refus de la vaccination. Mais aussi et surtout par le constat que les personnes âgées sont depuis quelques temps et comme le montrent les exemples suivants, dans la ligne de mire de personnes qui ont une calculette à la place du cœur, et dont la récupération des propos ou des écrits pourrait un jour servir d'ignobles dérivés.

Faire cracher les seniors au bassin

A la fin de l'été, dans les colonnes d'un quotidien national, un conseiller en stratégie réputé être proche d'Emmanuel Macron, a suggéré de baisser temporairement le niveau des pensions des retraités. Selon lui, « le monde s'étant arrêté pour préserver les plus

anciens », il serait normal que les retraités acceptent cette mesure pour venir en aide aux jeunes particulièrement impactés par la crise économique. Ces derniers jours, dans l'hebdomadaire économique Challenges, deux autres experts - le premier ayant été un des conseillers social de Nicolas Sarkozy durant le mandat présidentiel de ce dernier, le second étant un économiste reconnu - ont soutenu que la récession actuelle aurait pour cause essentielle la prise de mesures sanitaires dont le principal effet est de protéger la vie des aînés. Dans la foulée, ces Messieurs ont préconisé de faire cracher les seniors au bassin. Au système hérité de la Libération où les actifs doivent financer les ressources des inactifs âgés, il devrait selon eux être substitué un principe nouveau : « Les actifs financent les retraites, les retraités financent la dépendance. » Enfin, un député macronien, rapporteur de la partie Assurance vieillesse du Projet de loi de financement 2021 de la Sécurité sociale, a proposé : « Certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées. » Bref, pour ce beau monde, les plus de 80 ans représentent un fardeau social. Je crains que demain, s'appuyant sur cette considération, certains en viennent à demander aux plus de 80 ans de renoncer à vivre ou à suggérer qu'au nom d'une gestion rationnelle de la sociale et de la santé, on aide les plus âgés et pourquoi pas les plus malades, à anticiper leur voyage vers l'autre monde.

• Alexandra Sereni

www.journaldelacorse.corsica

La face cachée de la Covid ou le floutage des visages

L'article 24 de la loi sur la sécurité vise à interdire la publication de films tournés durant les manifestations et mettant en cause des visages de policiers en action. Il exige donc le floutage des visages et délivre aux autorités le droit d'interpréter l'usage des films, clause qui permet de croire à un refus constitutionnel. S'il est décrété qu'ils visent à nuire aux membres des forces de l'ordre, ils seraient purement et simplement interdits. L'atteinte à la liberté d'informer est évidente. Nombre de brutalités policières à travers le monde n'ont été connues que grâce aux films amateurs et à leur diffusion. Mais au-delà de ce petit scandale, le floutage des visages pose un problème de civilisation.

Les visages expression de l'âme

S'il est bien un indicateur des intentions, c'est le visage qui, avec ses mimiques, son regard, traduit les agitations de l'esprit. Lorsque les médecins de la Renaissance furent confrontés à la Peste, ils masquèrent leur visage avec des masques d'oiseaux pour deux raisons : la première est prosaïque. Ils bourraient le bec du masque de plantes aromatiques pour masquer l'odeur de la mort.

Mais ils pensaient aussi que le démon, inspirateur de la maladie, fuirait l'apparence terrifiante des médecins en ne reconnaissant pas les visages des docteurs. Le masque a aussi été la marque du Carnaval, cette courte période durant laquelle les pauvres pouvaient prendre l'apparence des puissants. Se voiler la face est une expression qui traduit un mensonge fait à soi-même. C'est aussi la technique des bandits ou des clandestins de tous ordres pour ne pas être reconnus de leurs victimes. Pour les femmes, prendre le voile signifiait quitter le monde à jamais



pour rejoindre le cloître. Dans le monde musulman, le voile intégral est une façon de nier la femme en tant qu'être à part entière. Elle doit cacher sa beauté pour ne l'exposer qu'à son mari, son seigneur et maître. Masquer son visage n'est donc jamais un signe positif pour la société dite normale. C'est en quoi la période actuelle est si particulière. La pandémie planétaire, conséquence de la mondialisation et du dérèglement climatique, voudrait que l'humanité cesse de se voiler la face. Et pourtant jamais elle n'a été aussi masquée.

Une question de culture et d'histoire

On aura remarqué que les peuples qui sont le moins atteints par le mal sont ceux qui, au fil de leur histoire, ont consenti une autodiscipline et ont accepté l'usage de la contrainte collective notamment pour les peuples asiatiques pétris de confucianisme c'est-à-dire d'une pensée qui prêche le respect de la hiérarchie et la prédominance du collectif sur l'individu. La maladie a frappé beaucoup plus fort dans les sociétés occidentales où la croyance en la toute-puissance de la science a obscurci la réalité. Le politique s'est souvent effacé devant des prises de pouvoir médical interdisant une réflexion sur la maladie et ses conséquences indirectes. Ainsi en France, les débats se sont focalisés sur l'encombrement hospitalier (causé par une gestion libérale catastrophique de ce service public essentiel) et non pas sur un ensemble de facteurs comprenant bien évidemment la gestion immédiate de la maladie, mais aussi celles des autres pathologies

et plus encore des conséquences du désastre économique. C'est ainsi qu'au lieu de précipiter une réelle analyse de notre situation planétaire, la confusion des genres nous a voilé une prise en compte de la réalité nécessaire pour ne pas connaître de nouveaux drames de tous ordres. Le masque devient alors le symbole de notre refus d'assumer nos erreurs.

Une génération masquée

Trois siècles après une pandémie pesteuse qui détruisit une fois encore une partie de l'Europe nous voilà donc réduits à des moyens de défense presque aussi dérisoires qu'alors : nous nous lavons les mains, nous écartons les malades et nous couvrons la moitié de notre visage de masques de tissu. C'est dire la fragilité de notre espèce face à la mort. Nous voulons ignorer que la mort est l'aboutissement logique de toute vie, que la science ne peut tout. Or tous les masques du monde ne peuvent nous protéger de nos peurs, ces peurs qui nous affaiblissent face à des adversaires qui non seulement ne craignent pas la mort, mais la désirent. Nous portons notre propre terrorisme en nous et celui-ci aucune police, aucune médecine ne pourront nous en protéger. Car pour y arriver il nous faut retirer le masque de notre futur et être capables de l'affronter les yeux dans les yeux.

• GXC

Pour vous, nous mobilisons nos forces.

En ce moment plus que jamais, La Poste s'engage à vos côtés.

220 000 postières et postiers se mobilisent sur l'ensemble du territoire.

16 500 bureaux de poste, agences postales communales et points relais accueillent quotidiennement **1,3 million de clients**.

10 000 relais Pickup restent ouverts dans les commerces autorisés.

30 000 visites de facteurs chaque semaine pour nos services de proximité : **Veiller Sur Mes Parents**, portage de repas, médicaments et courses.

7 500 distributeurs automatiques de billets La Banque Postale couvrent l'ensemble du territoire, **500 d'entre eux** étant les uniques distributeurs dans certaines communes.

1,2 M de clients allocataires de La Banque Postale sont accueillis chaque mois dans nos bureaux de poste pour retirer leurs prestations sociales.

12 M de colis, 20 millions de journaux et magazines et 165 millions de lettres sont distribués **6 jours sur 7**, chaque semaine.

#tous engagés

Ben



Toutes nos informations et services accessibles
24h/24 et 7 jours/7 sur laposte.fr et labanquepostale.fr

simplifier la vie

Les coffrets Made in Corsica

Des élixirs s'offrent à tous, issus directement de notre riche terre. Les plantes emblématiques insulaires se concentrent dans des huiles, des crèmes et même des bougies pour prendre soin de soi, durablement. Idées cadeaux pour elle ou lui, focus sur ces coffrets qui changent, et qui font du bien.



San Lisei, des bougies cueillies

Cueillette à la main, distillation maison... Les cosmétiques issus de la production San Lisei ne laissent rien au hasard. C'est à Lozzi que la création prend vie. Lavande, amande, pin laricio, laurier, rose et bien d'autres sont



autant de richesses de la nature renfermées dans ces produits d'exception. Chaque plante révèle tous ses bienfaits, en huiles, eaux, sérums et des bougies surprenantes. Au creux de la cire se trouvent des morceaux de maquis, des pétales et autres fleurs incrustées grâce

à une personnalisation faite main. Du maquis à la bougie, il n'y a qu'un pas. Un cadeau pour tous les amoureux de Nature, un coffret contenant deux bougies parfumées pour 48 euros. Rendez-vous sur le site www.san-lisei.com.

Intimu, des soins sur mesure

Cette maison Corse propose des produits pour le corps, le visage, le tout certifié « *slow cosmétique* » et bio. Hélène et Laurent produisent leurs huiles essentielles dans le Cap depuis 2015, issues de leurs propres plantations. Une belle aventure pour de belles créations.



Leur « *esprit maquis* » se retrouve pour les fêtes dans un coffret qui pense à vous : sur mesure, la routine Intimu se personnalise. A l'intérieur, une huile démaquillante bi-phase Révélatrice, puis c'est à vous de jouer. Une eau florale et un sérum s'ajoutent selon votre choix ! Immortelle, Myrte, Romarin, Laurier, ou des recharges pour un packaging plus responsable : quelle sera la composition idéale ? Une offre exceptionnelle pour 62 euros, à retrouver sur le site www.intimu.fr.

Di Nina, à la découverte de l'immortelle

C'est à Trinité de Porto Vecchio que l'histoire Di Nina a vu le jour en 2014. Ici, l'association de deux soeurs amoureuses de Nature, un laboratoire, puis le premier soin est né, le début



d'une success story. L'immortelle comme un emblème, se dévoile sous toutes ses coutures à travers une gamme de soins complète. A cela s'ajoute aussi le travail d'autres plantes comme la myrte, le romarin à verbenone, la verveine, ou la carotte sauvage. Ethique, responsable, la production respecte les matières premières, bio et endémiques, dans des packaging recyclés et des nectars pressés à froid. Pour les fêtes, on part à la découverte des vertus de l'immortelle avec un coffret composé de leur nouvelle crème visage hydratante et anti-oxydante à l'Aloe vera et à l'immortelle, une huile sèche enrichie en immortelle, jojoba, abricot et pépin de raisin, ainsi qu'un sérum actif, un coup d'éclat en format week-end pour 69 euros. On se connecte dès maintenant sur le site www.dinina.com

• J.S.

Pour soutenir l'économie, nous nous mobilisons.

En ce moment, plus que jamais, La Poste crée des solutions adaptées à tous vos besoins.

Ma Ville Mon Shopping accompagne commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs en mettant à leur disposition une plateforme de vente en ligne locale qui inclut la livraison à domicile ou le click and collect.

Avec **Proxi Course**, les livres peuvent être commandés en librairie et livrés par nos factrices et facteurs.

Les clients professionnels de La Banque Postale peuvent bénéficier d'une solution de **paiement par SMS ou e-mail** pour faciliter la mise en place d'un click and collect, même sans site marchand.

La marketplace de laposte.fr offre aux commerçants une vitrine e-marchande, avec déjà plus de **140 000 références** accessibles aux 25 millions de visiteurs uniques chaque mois.

La Banque Postale a attribué **2,8 milliards d'euros** aux collectivités territoriales et aux hôpitaux dans une année frappée par la crise sanitaire.

1 milliard d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été octroyés par La Banque Postale.

Le service **Envoi en Boîte aux Lettres** facilite les ventes entre particuliers et le retour des achats faits sur les sites e-marchands.

#tous engagés

Ben



Toutes nos informations et services accessibles
24h/24 et 7 jours/7 sur laposte.fr et labanquepostale.fr

simplifier la vie

Allindi, plateforme VOD corse

Des trésors audiovisuels

Des fictions, des documentaires, des séries, des réalisations pour le jeune public, Allindi c'est de la vidéo à la demande conçue par des Corses, pour des Corses... et pour tout le monde ! Allindi des réalisations anciennes et de toutes fraîches nouveautés. C'est beau. Ambitieux. Pas cher !



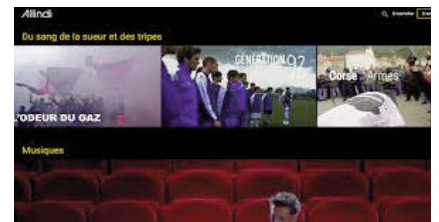
Bien fourni le catalogue d'Allindi puisqu'il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges, dans tous les styles et tous les genres. Allindi, le nom même de la plateforme, qui évoque fleuves et torrents redevenus calmes et limpides après le tumulte d'un orage ou d'une tempête, est indicatif de la démarche des promoteurs de cette entreprise : restituer un accès à des œuvres réalisées il y a plusieurs décennies, donner leur chance à des réalisations inconnues ou méconnues.

Créer un Netflix insulaire c'est à l'origine l'idée de Maria Francesca Valentini et Jérôme Bouda... toute modestie gardée, au moins au niveau financier ! C'est en tous cas le projet qu'ils ébauchent en 2017, encouragés par leurs amis, leur entourage et des gens du métier. Au début ils pensent que l'équation sera simple à résoudre. Mais l'aventure se révèle

plus complexe que prévue. Constituer une plateforme VOD, qui reflète la capacité de ce pays, la Corse, à créer du regard, qui dise comment les insulaires se voient et voient le monde, n'a pas, en effet, été aisé. Il a fallu bien sûr définir un corpus des œuvres accessibles, récupérer des copies qui n'étaient parfois que sur cassettes, mettre en ligne, disposer de statistiques pour rémunérer les auteurs, choisir un outil informatique pour gérer des



abonnements de façon sécurisée. Sur leur route Jérôme Bouda et Maria Francesca Valentini se sont heurtés à des difficultés juridiques, techniques, éditoriales. Ces problèmes progressivement résolus, ils ont dû penser à une communication indispensable pour attirer l'attention du public sur Allindi et se sont tournés vers les réseaux sociaux. Chaque film ou documentaire nouvellement disponible est présenté sur Facebook, Instagram, Twitter, Linkeldn.



Avant la création d'Allindi ses initiateurs ont fait au préalable une étude de marché afin de vérifier si leur plateforme était viable. A cette occasion ils ont découvert qu'il n'y avait pas d'exemple similaire à leur projet qui soit à la fois généraliste et régional. De tous côtés ils allaient donc être ceinturés par les mondialisés et mondialisants Netflix, Amazon, et tutti quanti, à l'exception d'une plateforme existante dans l'Océan Indien et d'une autre basée aux Antilles. Ils songent d'ailleurs travailler en réseau avec elles... si c'est possible.

Le site web d'Allindi est clair comme son nom le souligne. On s'y repère facilement (même moi !). Il y a des pépites à déguster et dont faire son miel et ses soirées. Tout ça pour 4 euros le mois ou 40 euros l'année. Alors comme dit le poète : « *cours y vite, cours y vite !* »

• Michèle Acquaviva-Pache

A signaler, dans la série, « Un certain regard » des portraits de cinéastes du sud, souvent réalisés par Laurent Billard. Une occasion en or de rencontrer Tony Gatlif, Yousry Nasrallah, Mohamed Chouikh, Mario Martone, Paul Carpita et bien d'autres.



Maria Francesca Valentini et vous sont les deux capitaines à bord d'Allindi. Quels sont vos parcours ?

Maria Francesca pourrait avoir comme devise « *Pourquoi pas ?...* » Elle a un penchant d'aventurière, sac à dos et bateau à voile. Elle a d'ailleurs navigué sur « *La Boudeuse* » et fait le tour de France à pied. Originaire du Taravo, fille de militant, le corse est sa langue maternelle. Elle est réalisatrice et productrice. Moi, je suis né en Brie. Je me suis inscrit à l'université à Corte poussé par l'envie de changer d'air. Au départ je voulais apprendre la scénographie. Colomba Sansonetti et Dominique Tiberi m'ont converti au cinéma en me faisant découvrir Murnau et Cassavetes. Ensuite j'ai collaboré à la maison de production de Dominique Tiberi, « *Stella* ». C'est là aussi que j'ai pu réaliser mon premier documentaire, « *Furiani, un siècle de passion* ».

Quelles institutions vous ont apporté leur appui ?

Nous avons signé avec la CDC une convention pour développer notre projet. L'ADEC nous a soutenus pour l'embauche d'un monteur et d'un emploi à mi-temps. Par ailleurs nombreux ont été les producteurs et les réalisateurs à nous céder leurs films gratuitement. Leur confiance a été déterminante.

Où avez-vous trouvé les réalisations que l'on peut découvrir sur Allindi ?

On s'est adressé à nos amis et connaissances dans la profession. On a fonctionné par cercles concentriques. Notre catalogue s'est étoffé rapidement. Dès le premier mois nous avons une soixantaine de fictions et de documentaires. Notre offre en direction des enfants se décline uniquement en corse et c'est notre choix !

Avez-vous des relations avec la cinémathèque de Corse ? Avec Via Stella ?

On collabore main dans la main avec la cinémathèque, qui a mis à notre disposition des copies de films. Avec Via Stella nous entretenons des liens de loin en loin. En effet, c'est l'Institut National de l'Audiovisuel qui collationne le fonds audiovisuel de France 3 Corse. On peut les mettre sur notre plateforme mais les droits à payer sont chers !

Comment envisagez-vous les rapports avec les festivals de cinéma en Corse ?

Nous désirons travailler avec toutes les manifestations cinématographiques de l'île. Nous avons avancé le lancement de notre plateforme prévu, pour décembre, en août afin d'accueillir la compétition de courts-métrages du festival de Lama, festival annulé pour cause de confinement. Dans le même esprit nous avons proposé un focus de réalisations algériennes programmées initialement à Corsica Doc.

Selon vous qu'est-ce qui mérite le label corse au plan audiovisuel ?

Le label corse... ça n'existe pas ! Ou alors il est porté par des gens d'ici et d'ailleurs, des gens qui ont eu des engagements ici et ailleurs. Ce que je sais par contre c'est qu'il y a un pays, la Corse. Ce que je sais encore c'est que depuis cinquante ans et plus des hommes et des femmes se sont battu pour faire renaître cette île, pour la vivifier dans les domaines de la musique, du chant, du théâtre, du cinéma, de la

littérature... On ne peut se limiter à définir corse un film en se limitant à son producteur, à son réalisateur, à un comédien.

Quelles régions de la Méditerranée allez-vous privilégier sur Allindi ?

On est axé plus sur l'aspect culturel que sur l'aspect géographique. Par sa langue, sa manière de vivre le Portugal est ainsi, pour moi, méditerranéen bien que le Mare Nostrum ne le baigne pas. Pourquoi ne pas inclure également l'est de la Turquie ? Notre offre comprend déjà des courts-métrages maltais, des films algériens et englobe un documentaire sur l'épidémie de SRAS-Cov-1 à Hanoï, tourné par une réalisatrice britannique et produit par Dominique Tiberi, parce que son thème renvoie à ce que l'on connaît actuellement.

« *Diffusion et production sont liées pour nous* »

Gérôme Bouda

Parmi vos abonnés qu'est-ce qui a la cote ?

Les fictions marchent plutôt bien, les documentaires qui ne sont pas passés à la TV aussi. Les focus sur l'Algérie et sur le 11 novembre ont le vent en poupe. Nous allons renforcer ce genre d'offres.

Cet été vous avez lancé un appel à projets. Qu'en est-il résulté ?

Nous avons reçu quatre-vingt projets en provenance de partout ! Nous en avons sélectionné trois : la fiction d'une réalisatrice tunisienne, l'installation plastique et vidéo conçue par une Corse, le sujet post-apocalyptique imaginé par un Ajaccien. Deux autres projets ont en outre retenu notre attention. Présentés par des cinéastes kurdes on aimerait les produire ultérieurement. Si Allindi tient à diffuser des œuvres, notre plateforme compte parallèlement en produire... Diffusion et production sont liées pour nous.

Parmi l'éventail des propositions d'Allindi qu'elles sont les trouvailles qui vous tiennent le plus chaud au cœur ?

Maria Francesca cite volontiers le documentaire d'André Vaxman sur la chute de Baby Doc à Haïti, en 1988, en raison de son écriture particulièrement originale. Vaxman a beaucoup travaillé sur la Corse. Pour moi, c'est « *Santu Nicolau* », premier long-métrage en langue corse. Il date de 1983 et avait obtenu un prix lors du très exigeant festival du film et des cultures méditerranéennes de Bastia. J'aime aussi beaucoup « *A va Basta* », interprété par Agathe Luciani, réalisé par Marie Jeanne Tomasi à ses débuts.

• **Propos recueillis par M.A-P**

Festival des arts confinés, acte II

Manifestation initiée lors du premier confinement de mars, le Festival des arts confinés a fait son retour le 1er novembre. À l'origine du projet, l'artiste expérimental Arno « Nano » Méthivier s'est retiré au Lazaret Ollandini, à Ajaccio.

Quoi de mieux qu'un lazaret pour se mettre en quarantaine ? Sauf que celle d'Arnaud « Nano » Méthivier revêt un caractère avant tout artistique. À l'origine de la création du Festival des arts confinés en mars dernier avec Pierre-Marie PEM Braye-Weppe, l'artiste expérimental a choisi d'investir ce haut lieu de la culture ajaccienne et insulaire pour la seconde édition de cette manifestation ayant débuté au moment du reconfinement. Un événement présenté ainsi par les deux curateurs du projet : « *Il s'agit de continuer spontanément à "cultiver, enrichir, éduquer, transmettre, questionner", accompagnés de nos instruments de musique, de nos crayons, de nos corps, de notre patrimoine littéraire, de nos papiers de nos caméras et micros.* » Chaque soir à 19 heures, des artistes de toute la France proposent leurs créations inédites à retrouver sur le site agora-off.com.



Double mission et projet

Pour cet acte II, Arnaud « Nano » Méthivier a donc choisi de se confiner depuis le 30 octobre au Lazaret Ollandini, « *un musée et un lieu culturel vivant* », dicit l'artiste qui qualifie son hôte, François Ollandini (fait commandeur des Arts et des Lettres en 2010), « *de facilitateur de culture* ». Pour « Nano »,

ce « *confinement volontaire* » a une double mission : tout d'abord, « *l'organisation, la codirection artistique et la curation de ce deuxième volet du Festival des arts confinés* ». Pour l'occasion, le lazaret accueille le siège physique de Agora-Off – Espace culturel. Le second objectif est « *la mise en musique originale des sculptures de Marc Petit Sculpteur présentes à l'intérieur du Lazaret Ollandini, Musée Mac Petit* ».

Parallèlement, un autre projet intitulé « *1 musée confiné = 1 artiste confiné* », est également porté par « Nano » et son équipe. L'idée est simple : mettre à disposition complète toutes les salles d'un musée pour un créateur. « *Je m'apprête à demander solennellement à Monsieur le Président de la République et au ministre de la culture de laisser la jouissance des musées et lieux de patrimoine aux créateurs artistiques le temps du confinement avec un créateur par musée ou lieu de patrimoine.* »

« La création s'invente tout le temps »

Au cours de son séjour au lazaret qui prendra fin à la sortie du confinement, « Nano » en a aussi profité pour présenter un extrait de son album *La Marche de la Reine* et faire un retour en images sur le dernier Festival Poetik Park. Autant de projets chers à ce « *colporteur de culture* » toujours en mouvement, dont l'imagination ne tourne jamais au ralenti. Surtout pas en période de crise sanitaire. « *Ces événements sont une opportunité de créer de nouvelles formes artistiques, de nouvelles temporalités, de nouvelles considérations pour le public. C'est une chance pour l'émotion artistique.* » Raison de plus pour que les musées et autres lieux de patrimoine ne soient pas totalement fermés : « *ils pourraient profiter aux créateurs contemporains afin de se nourrir du travail passés des créateurs anciens et profiter d'une immersion privilégiée dans tel lieu de culture. Les musées deviendraient des lieux de recherche*



fondamentale. » « Nano » en veut pour preuve sa propre immersion actuelle au Lazaret Ollandini : « *Je peux témoigner qu'un séjour long dans un musée enrichit et renforce mon imaginaire, ma créativité, ma motivation.* » Une manière aussi de rappeler que, pour lui et les autres artistes qui l'entourent, « *la création ne s'arrête jamais* ». « *Elle n'est jamais en arrêt maladie, en vacances, en RTT, en week-end ou confinée. Elle s'invente tout le temps* »...

• A.S.

*Festival des arts confinés
Chaque soir à 19 heures sur www.agora-off.com

Natale in festa : una fola per tramandà...

Esciuta qualchì tempu fà, issa fola scritta da Stefanu Conca, si passa à u mumentu di Natale è ci conta a passata d'animali di a furesta d'Aitone, in periculu di pettu à un timpurale ch'afacca. Una manera, per l'autore, di trattà d'una tematica chì tocca i zitelli è à tempu, di prublemi d'oghje cum'è quellu di l'ambiente. Un libru è un dischettu da sfruttà da i maestri o da cuntà à i zitelli...



Chì ci saria di megliu ch'una fola di Natale per sensibilizà i zitelli nantu à a tematica di l'ambiente o ancu fà li sunnià, masimu à menu di quindici ghjorni di ciò chì a so festa maiò ? Issa tematica, Stefanu Conca, respunsevule di u serviziu lingua corsa à a merria d'Aghjacciu, l'hà vulsutu trattà à partesi d'una mancanza è d'un'idea soia. « Fole di Natale in lingua corsa, ùn ci n'era trè anni fà quandu m'hè ghjunta issa voglia, spiega l'autore, aghju vulsutu purtà una petruccia à qualcosa chì mancava per i zitelli... »

In u 2016, l'idea face a so strada sbucchendu nantu una fola : « L'animali di a furesta d'Aitoni approntanu a festa di Natale. Par via di u riscaldamentu di u clima, è par a prima volta, sò cuntenti e ghjire, i ricci è ancu e vespe di pudecci participà ma, à manu à manu, affacca un altore ch'impinsirisce à tuttu u mondu. Tandu una mufra v'è ramintalli

ch'ùn si pò micca caccighjà in tempi di Natale. Quelli li risponde ch'ellu hè vinutu solu par dilli ch'ellu avia vistu ghjunghje u timpurale è chì babbu natale ùn l'avia micca da truvà s'elli stavanu in furesta. Dopu à i pienti di i zitelli, l'altore li face a pruposta d'andà annant'à u Capu Tafunatu da fassi vede megliu. S'organizeghjanu tutti da robba è legne quassù, è tandu u Capu Tafunatu diventa un fanale chì si vede da luntanu luntanu. Quand'ellu si vulia licenzià, u mufrone dumanda à l'altore, d'andà à circà quelli di a so famiglia da passà sta vigilia di Natale incun elli è fà a festa tutti insemu... »

Da sfruttà per i sculari

In questu prughjettu persunale, l'autore hà vulsutu trattà di parechje tematiche : Natale, di sicuru, l'ambiente ma à tempu, e nuzione di spartera è di fratellanza, valori ch'è noi ritruvemu à l'occasione di e feste di Natale.

Valori chì, ci vole à dilla, si perdenu à pocu à pocu. Tandu, una fola cum'è quessa, pudaria fà chè issi valori, ùn si perdinu micca. Una manera di tramandà un qualcusellu è di mantene un filu purtatu da l'anziani.

« Natale in festa », da sfruttà da i maestri, hè dinò l'occasione d'amparà à i sculari o à i so zitelli, u lessicu di l'animali di a furesta è di a muntagna : a mufra, a ghjira, u signale, a volpe, l'altore, u ricciu... è ancu i mignoculi cum'è a vespa o animali mansi (sumere). In fine, si tratta di u Capu Tafunatu è di furesta d'Aitone, dui lochi impurtanti di Corsica. U primu, un scogliu à l'origine d'una fola, è l'altre una di fureste e più maiò di l'isula.

D'altri prughjetti da vene ?

Ma issu prughjettu, Stefanu Conca, ùn lu pudia purtà solu da l'iniziu à a fine. L'hè tucatu, tandu, à impegnà persone più o menu cunniscute da fà un librettu è un dischettu. « Per u dischettu, aghju sceltu amichi è famiglia (u figliolu Leandru, a so moglie Sonia, un amicu Natale Leca), è per cuntà a storia, Francine Massiani. » Avezza à stu generu di prughjettu, l'artista porta a so voce. « Ghjè un prughjettu chì m'hè piaciutu assai. Fù un incantu di participà ci. Hè una manera di tramandà qualcosa à i zitelli. Ne tenenu sempre un ricordu maiò... » A fola hè stata registrata ind'è Jean-Luc Ansidei. A musica è i disegni sò di Ghjuvè Lucchinacci. È « Le Parti des Oiseaux » di Simon De Muru Antona, s'hè incaricatu di l'edizione. Un prughjettu sustenutu da a CdC. S'è a fola face a so strada (assai cumande da e scole di l'isula), l'autore, ellu, ùn si pianta micca quì. « N'aghju duie altre, cambianu l'animali è i lochi ma u spiritu hè u listessu... » Da scopre dopu à « Natale in festa ».

• F.P.

Football

Quand un Corse s'implique dans le projet footballistique d'un club portugais !

L'ancien président du SC Bastia Julien Lolli vient d'être nommé manager général du FC Vila Real de Santo António, au Portugal.



Parcours atypique que celui de Julien Lolli. Ancien pilote de chasse dans l'armée, détenteur d'un bac Gestion et d'un DUT d'assistant ingénieur en bâtiment, il a été durant plus de 20 ans DRH de la SNC Vendasi, gérant plus de 500 employés, puis PDG d'une franchise de location automobile (UCAR) et président d'une société de Consulting. Le sémillant quinquagénaire (57 ans aujourd'hui) est aussi très connu dans le monde du football: Vice-président puis président du SC Bastia avec lequel il a connu trois montées consécutives de 2009 à 2011 avec comme entraîneur à l'époque Frédéric Hantz, président délégué du FC Mulhouse, club de National 3, de 2017 à 2018. En 2015, il avait postulé à la reprise de la présidence du club de football du FC Saint-Lô (CFA2).

Mais au tout dernier moment on lui avait préféré un journaliste local. Julien Lolli a aussi été arbitre de football 12 ans à la Ligue Corse de Football et en parallèle 6 ans à la FFF où il a arbitré jusqu'au niveau L2. Julien Lolli s'est aussi essayé en politique, 3ème sur la liste de Sylvain Fantini lors de l'élection municipale à Bastia en mars 2014. Aujourd'hui

le voici « *General Manager* » du FC Real de Santo António au Portugal.

Un club ambitieux

Fondé le 15 avril 1916, le FC Real se veut le principal ambassadeur sportif de la ville de Vila Real de Santo António en Algarve, dans le sud du Portugal. Le club du président Miguel Vairinhos évolue actuellement en championnat de district de la première division de l'Algarve, l'équivalent de notre National 2 en France. « *Un joueur que j'avais connu à Mulhouse et qui évolue aujourd'hui au club portugais, a donné mes coordonnées au président portugais* » explique Julien Lolli.

« *Après avoir pris connaissance de mon CV, il m'a contacté. Le courant est vite passé entre nous. J'ai les pleins pouvoirs pour restructurer le club dans toutes les lignes en travaillant de concert avec donc le président Miguel Vairinhos et Henri Marques, le directeur sportif du club. J'ai des investisseurs personnels qui sont aussi intéressés par le projet ambitieux du club. L'objectif du club est de monter à l'échelon supérieur, ce qui correspond au championnat de N1 en France. En raison de la crise sanitaire, je fais ensuite des séjours de plusieurs jours par mois sur place. Le dialogue avec les autres dirigeants est facilité par l'usage de l'anglais que je pratique couramment mais je vais aussi me mettre à l'étude de la langue portugaise* ». Comme quoi le football corse s'exporte très bien, que ce soit au niveau des joueurs, des entraîneurs et des dirigeants.



Football

Il y aura 40 ans, la Coupe de France était remportée par le SECB



40 ans! Mais les plus anciens s'en souviennent comme si c'était hier. Le 13 juin 1981 en battant les Verts de St Etienne en finale, 2 buts à 1, les lions bastiais ramenaient le trophée en Corse. Héros de cette 64ème édition ? Les Pierrick Hiard, Jean-Louis Cazes, Paul Marchioni, Charles Orlanducci, Félix Lacuesta, Jean-Louis Desvignes, Louis Marcialis, Alain Fiard, Roger Milla, Joël Henry, Simeï Ihily, l'entraîneur Antoine Redin, le président Michel Sorbara. On a tous en mémoire cette image de Paul Marchioni brandissant la coupe que venait de lui remettre le président François Mitterrand. 40 ans cela se fête! Aussi le SECB, la ville de Bastia et le groupe média (NRJ, Chérie FM, A Corsica TV) de Bernard Moscal se sont-ils réunis pour proposer les 12 et 13 juin prochain un évènement sur la place St Nicolas à Bastia. L'objectif sera de rendre un hommage aux joueurs et dirigeants de cette époque, mais aussi de transmettre l'histoire du club aux plus jeunes qui n'ont pas connu ce moment merveilleux, de partager les valeurs du Sporting. Au programme, deux jours de festivités avec rediffusion de ce match du 13 juin 1981 au Parc des Princes, présentation des joueurs de l'époque, documentaire retraçant le parcours du SECB, débats, émissions de radio, concert avec des artistes locaux et un tournoi city foot pour de jeunes joueurs de 7 à 11 ans. A l'instar de ce qui avait été organisé à l'époque, la Coupe, une réplique cette fois, entamera dès janvier un nouveau tour de l'île. Ce tour prendra bien évidemment son départ du stade Armand-Cesari.

• Ph.J.



Lancer de nouveaux chantiers de logement social et abordable ?

Plan de relance.

On est là pour vous aider.

#AvosCôtés

Élus, bailleurs sociaux ! Parce que l'accès à un logement décent et abordable pour les Français est l'une de vos priorités, nous vous accompagnons en conseils et financements pour faire sortir de terre vos projets. Construire ou rénover des logements sociaux ? Loger les travailleurs clés ? Copropriétés dégradées ? Nous avons du concret. Contactez-nous.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr

[Instagram](https://www.instagram.com/BanqueDesTerr) | [Facebook](https://www.facebook.com/BanqueDesTerr) | [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/BanqueDesTerr) | @BanqueDesTerr

LOCATION DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX ESPACE ELENA

Zone Industrielle Baléone
Lieu-dit Panchetta
20 167 SARROLA-CARCOPINO



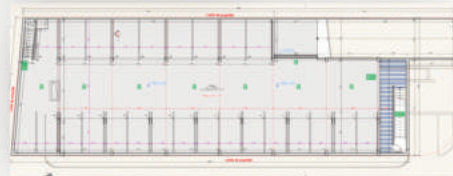
L'ESPACE ELENA propose à la location des locaux à usage commercial ou activités de services avec la possibilité de louer le tout ou divisible par cellules (minimum 74 m² au sol).

Local BRUT, sol béton lisse en RDC, hors d'eau, hors d'air, fluides en attente et parties communes réalisées avec en sous-sol un parking sécurisé de 24 places, ainsi qu'une zone de parking clients en extérieur.

Simple d'accès et au cœur de la Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta », ce bâtiment d'une surface au sol de 441 m² avec une hauteur libre de 6,5 m, laisse également l'opportunité d'aménager un étage.

PLAN Raz-de-Chaussée, avec possibilité d'aménager un étage supplémentaire.

PLAN Parking Souterrain



L'ESPACE ELENA

au cœur de la Zone d'activités de BALEONE
au lieu-dit « Panchetta », sur la commune de SARROLA-CARCOPINO.

Pour toutes informations complémentaires :
nous contacter au **(+33) 495 211 800.**

21 CENTURY 21 Actif Immobilier
28 cours Napoléon - BP 181
20000 AJACCIO

VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL A DE L'AVENIR.

**97% DES FRANÇAIS QUI SE CHAUFFENT AU FIOUL DOMESTIQUE
L'APPRECIENT POUR LE CONFORT QU'IL PROCURE.***

ET ON DEVRAIT TOUT CHANGER ?

Non, ce ne sont pas les déclarations opportunistes, ni même les bonnes intentions ou les bons sentiments qui font avancer le monde. Ce sont les idées et les solutions.

Les annonces gouvernementales concernant la transition énergétique ouvrent de nouvelles perspectives et ont fixé une échéance au 1^{er} janvier 2022, mais elles ont suscité de nombreuses interrogations. Il est temps de dire clairement les choses :

- Le fioul domestique est bien sûr autorisé en usage de chauffage au-delà de 2022.
- Votre installation actuelle pourra être conservée jusqu'à son obsolescence au-delà du 1^{er} janvier 2022.
- Seules les chaudières neuves qui seront installées après le 1^{er} janvier 2022 devront répondre à de nouvelles normes.

Pour ces installations nouvelles, les professionnels ont développé en collaboration avec les agriculteurs, une nouvelle énergie de chauffage : **le biofioul**, un biocombustible à base de colza produit en France, disponible en 2022.

**Dans les territoires, on ne refuse pas le changement
mais avant de changer, on commence par
chercher les meilleures solutions pour tout le monde.**



ON N'EST PAS OBLIGÉ DE TOUT CHANGER POUR CHANGER LE MONDE.

Pour en savoir plus, interrogez un professionnel du fioul domestique reconnu localement. Il vous présentera la solution adaptée à votre logement pour un chauffage au fioul durable, local et performant.

* Sondage Opinion Way & FF3C - Août 2020



UNION NATIONALE
ARTISANALE - COUVERTURE
PLOMBERIE CHAUFFAGE



L'énergie est notre avenir, économisons-la !